

Association « **Vivre en Vallée de Saint-Béat** »  
Avenue Gallieni  
31440 Saint-Béat  
Courriel : [contact@vivreenvalleedesaintbeat.org](mailto:contact@vivreenvalleedesaintbeat.org)

Saint-Béat, le 3 juin 2016



Collectif citoyen « **SOS Segpa de Saint-Béat** »  
Avenue de la Brèche-Romaine  
31440 Saint-Béat  
Courriel : [sossegpadesaintbeat@gmail.com](mailto:sossegpadesaintbeat@gmail.com)

☎ 06 51 36 52 61

à Madame Carole Delga

Présidente du Conseil régional de  
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Députée de la 8<sup>e</sup> circonscription de la  
Haute-Garonne

Madame la Présidente,  
Madame la Députée,

Le 12 février dernier, nous vous avons alertée du projet de fermeture de la Segpa du collège de Saint-Béat. Votre prise de position à nos côtés et vos interventions auprès de Mme la Ministre de l'Éducation nationale et du Dasen ont été interprétées localement comme l'assurance d'une résolution positive et rapide de ce dossier. Le Conseil départemental s'est prononcé à l'unanimité contre ce projet. Les élus locaux et le président de la Communauté de communes du canton se sont positionnés de même. Les enseignants du collège et des écoles primaires du Saint-Béatais et du Luchonnais ont fait grève le 14 mars en signe de protestation. Les professionnels, parents, élus et habitants ont manifesté trois fois à Saint-Béat, filtrant la circulation sur la route internationale. Une pétition a déjà récolté 650 signatures.

A ce jour, ni le Dasen, ni la rectrice, ni la ministre ne nous ont répondu, montrant le peu de cas dont ils font preuve à notre égard. Que l'administration toulousaine ignore le terrain, sa réalité économique, sociale et culturelle est désolant et regrettable. Mais qu'elle balaye d'un simple revers de main l'avis des professionnels du terrain, des citoyens et de leurs élus est gravissime. Nous ne sommes insensibles ni à l'injustice ni au mépris et la conjugaison des deux ne peut que générer colère et rancœur.

Vous connaissez ce territoire et pouvez prendre la mesure des conséquences de toute tentative supplémentaire de fragilisation de notre vallée. Le niveau de mécontentement des habitants du Saint-Béatais, écœurés par l'acuité des problèmes, ne se limite pas qu'à la dégradation accélérée du service public de l'éducation. Cet établissement est déjà le seul du département privé de la fonction de conseiller principal d'éducation. Maintenant, alors qu'à la rentrée prochaine les Segpa continueront d'exister en France, renforcées par de récentes circulaires ministérielles, une mesure autoritaire, violente et arbitraire voudrait imposer à Saint-Béat un dispositif expérimental, prenant nos jeunes les plus fragiles pour des cobayes, détruisant ce qui marche et est reconnu. Non !

A un mois de la fin de l'année scolaire, nous nous impatientons. Il apparaît maintenant évident que l'administration n'a pas l'intention de réviser sa position, « jouant » la carte du temps. Nous avons bien enregistré que le Dasen poursuit son travail d'assèchement des effectifs de la Segpa en organisant l'évidence de l'inéluctabilité de sa fermeture.

Nous croyons que vous seule, par les mandats que nous vous avons confiés, avez suffisamment d'influence et l'autorité pour exiger le maintien et la pérennisation de la Segpa à Saint-Béat, ce qui relève pleinement désormais d'une décision politique. Laissez-vous supprimer la seule structure proposant un enseignement adapté de proximité aux collégiens en difficulté du nouveau canton, celui de Bagnères-de-Luchon, qu'on dit être le plus étendu de France ? C'est pourquoi nous revenons vers vous, demandant votre intervention ferme et rapide.

Dans l'attente, nous vous prions de croire en notre espoir autant qu'à notre détermination.

*L'association « Vivre en Vallée de Saint-Béat »  
Le collectif citoyen « SOS Segpa de Saint-Béat »*